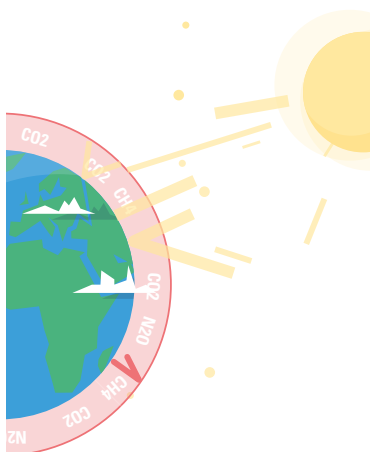


TOUT COMPRENDRE SUR LES ÉMISSIONS DE CO₂ DU TERRITOIRE

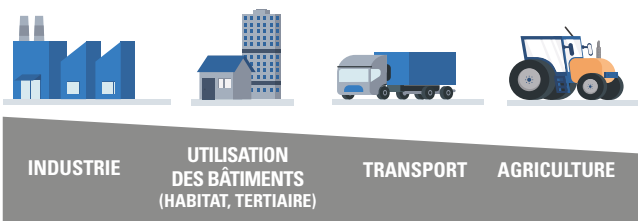
DE QUELS GAZ PARLE-T-ON ?

Les "gaz à effet de serre" (GES) Comme les vitres d'une serre, ces gaz en suspension dans l'atmosphère empêchent la chaleur de s'évacuer. Le bilan annuel inclut CO₂, N₂O et CH₄. L'impact de chacun de ces gaz est converti en "tonnes équivalent CO₂". Les autres gaz, dits 'gaz fluorés' (HFC, PFC et SF₆) ne sont pas suivis annuellement. Un bilan effectué en 2014 montre qu'ils représentent environ 7 % des émissions du territoire.

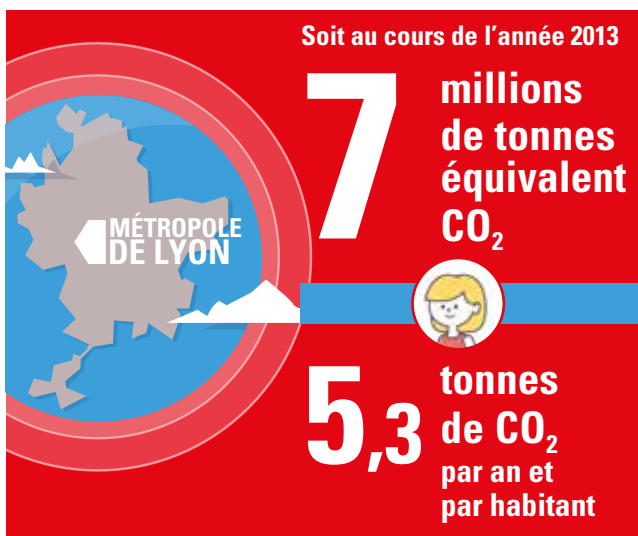


CO₂ Dioxyde de carbone	CH₄ Méthane	N₂O Protoxyde d'azote
--	----------------------------------	---

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS ÉMETTANT DES GES ?



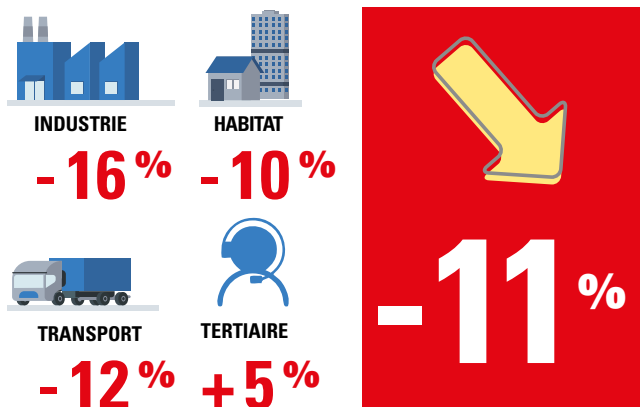
Le bilan inclut les GES émis sur le territoire (carburant, gaz naturel) et émis pour produire l'électricité consommée par le territoire.



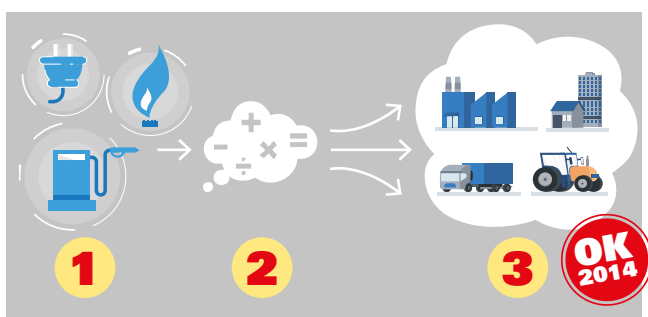
Les émissions liées à la fabrication de biens de consommation ou aux voyages (trajets en avion, etc.) ne sont pas comptées par défaut de sources fiables et exhaustives.

OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Évolution entre 2000 et 2013 des émissions de GES du territoire



COMMENT EST-CE CALCULÉ ?



1 Collecte des données réelles : elles proviennent des industriels qui doivent déclarer leurs émissions ou des données de consommation d'énergie fournies par GRT gaz, RTE, les distributeurs (GRDF, ERDF, UFIP) et les fournisseurs d'énergie (GDF, EDF).

2 Calcul des émissions : un modèle permet de répartir ces consommations par usage et secteur géographique et de calculer les émissions de GES associées.

3 Répartition par activités.

DES DONNÉES FIABLES

Le suivi annuel est assuré par l'Observatoire Régional des Gaz à Effet de Serre (OREGES), qui rassemble les énergéticiens, les institutions et des associations dont Air Rhône-Alpes qui développe le modèle de calcul.

En 2014, ce modèle a été fiabilisé à travers le projet "MRV"* : des émissions Mesurables, Rapportables, Vérifiables (action 7.1 du Plan Climat). L'audit final a été assuré par le CITEPA, organisme en charge du suivi des émissions nationales dans le cadre du protocole de Kyoto. Il a confirmé que les processus qualité mis en place, la qualité des données réelles et les vérifications correspondaient aux critères de l'ONU.

* Le concept MRV "Mesurable, Rapportable, Vérifiable" a été formalisé à la suite de la conférence des parties de Bali en 2007. Il a pour objectif de favoriser la prise de décision stratégique pour réduire les émissions de GES par la mise à disposition d'informations transparentes et comparables.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le site de l'OREGES :
<http://oreges.rhonealpes.fr/>

